

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1029008	Date d'inspection Le 01 novembre 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire L'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1191 rue des Fondateurs Paquetville NB E8R 1A9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
<p>Ratio respecté lors de mon suivi d'inspection</p> <p>Observation: lors de mon inspection j'ai pu observer les jeux extérieurs, la collation, séance des toilettes.</p> <p>Discussion avec l'éducatrice concernant la mise a jour des dossiers des enfants, mise a jours dossiers des éducatrices, médicaments,</p> <p>La halte est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.</p>

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 novembre 2023

Date

original signé par
Vicki Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 novembre 2023

Date